



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E18424

VALABLE JUSQU'AU

18/11/2026

ÉDITÉ LE

22/09/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/07/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 38 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC EVRY

Siret : 477 874 150 00048

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2110819

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011230685904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011230685904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : PRO ROSS EAU

24 RUE GUSTAVE MADIOT  
91070 BONDOUFLE

Téléphone : 01 60 16 29 23

Portable : 06 25 16 42 77

Fax :

Site Internet : www.prorsseau.fr

E-mail : contact@prorsseau.com

Responsabilité légale :

ROSSO CHRISTOPHE GÉRANT / ROSSO SÉBASTIEN GÉRANT

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité  | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 11/09/2024           |
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Chauffagiste, Menuisier, Plombier)  | 20/10/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 01/01/2021         |
| o Ventilation mécanique  | 01/01/2021         |
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.